Date de mise à jour : 2008-06-05

Technicienne en travaux d'enseignement ou de recherche
Technicien en travaux d'enseignement ou de recherche

Classe: 16

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à réaliser des travaux techniques reliés à la préparation et au déroulement des activités dans les laboratoires, les ateliers ou pour les projets tant au niveau de la recherche que de l'enseignement.

Attributions caractéristiques

1. Assume la responsabilité de l'aspect technique selon son champ d'activités et participe à la planification du déroulement adéquat des expériences ou des projets.
2. Choisit et installe le matériel et les équipements en fonction des expériences ou des projets à réaliser. A partir de demandes ou des problèmes soumis, conçoit, modifie, fabrique ou réalise des composantes, pièces, maquettes, documents, images ou matériel didactique à l'aide de plans, de devis ou des sources documentaires disponibles.
3. Sélectionne, identifie, prélève, collecte, conditionne et prépare les échantillons, les solutions et les différentes espèces animales, végétales ou minérales qui servent aux expériences.
4. Fait des essais, des analyses, des tests à l'aide des différents équipements. Prend des mesures, note des résultats, tient à jour des registres, effectue des calculs, des graphiques et analyse des données. Collige des données.
5. Selon son champ d'activités, assiste les personnes requérantes dans les laboratoires et les ateliers. Fournit des explications et conseils dans l'utilisation d'appareils, de produits et quant au choix des méthodes de travail. Guide les étudiants et les étudiantes lors de leur apprentissage. Assure le respect des consignes de sécurité.
6. Collabore avec les autorités de son secteur et les conseille sur les méthodes de travail, les équipements et les procédés propices à répondre aux besoins et à assurer la finalité des travaux. Effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
7. Manipule, transporte, classe et inventorie les équipements et le matériel sous sa responsabilité. Voit à leur calibrage, étalonnage et assure l'entretien, réparation et l'approvisionnement.
8. Complète différents formulaires et prépare les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité
D.E.C. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience
Deux (2) années d'expérience pertinente.

Initiales : Partie patronale _____ date _____

Partie syndicale _____ date _____